

# Agent de service médico-social

RNCP35028 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                   |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel   |
| Code(s) NSF             | 334t, 343t, 330            |
| Formacode(s)            | 43403, 43429, 42069, 42086 |
| Code(s) ROME            | K1302, J1301               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit    |
| Date d'échéance         | 05/10/2025                 |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

348 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 333 à former et organiser l'évaluation et 15 à former.

| Organisme                              | SIRET          | Habilitation                     |
|----------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| 3IE                                    | 38876664400099 | Former et organiser l'évaluation |
| AADPSFP                                | 78035020300102 | Former et organiser l'évaluation |
| ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE | 75293511400021 | Former et organiser l'évaluation |
| ACDEMES                                | 94918476600010 | Former et organiser l'évaluation |
| AC FAM                                 | 90445060800016 | Former et organiser l'évaluation |
| ACTION FORMATION                       | 34234133600069 | Former et organiser l'évaluation |
| ADONIS - ROSE CARMIN                   | 45125756200111 | Former et organiser l'évaluation |
| A.F.C.I                                | 39297563700043 | Former et organiser l'évaluation |
| AFEC                                   | 42219375500028 | Former et organiser l'évaluation |
| AFEC                                   | 42219375500259 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 348 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35028-agent-de-service-medico-social/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'emploi s'exerce sous la hiérarchie du responsable hôtelier, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. Selon les compétences mises en œuvre, l'emploi s'exerce sous la responsabilité partagée du responsable hôtelier et du responsable soignant.

### ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue

aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace.

Tout au long de son service, l'agent de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante. Il exerce ses activités en faisant preuve de non-discrimination.

Tout au long de son service, l'agent de service médico-social respecte les standards de qualité de l'établissement et les règles d'hygiène. Il se protège en respectant les mesures de prévention des risques professionnels.

Afin de maintenir les locaux et sanitaires commun ainsi que les locaux administratifs en état de propreté et d'hygiène, l'agent de service médico-social nettoie les surfaces avec les techniques appropriées, dans le respect de la fiche de poste et des modes opératoires. Il utilise les matériels et produits adaptés aux prestations et veille à la sécurité des usagers.

Dans les chambres et salles de bains des résidents ainsi que dans d'autres locaux et équipements à risque infectieux, il applique les protocoles de bionettoyage afin d'atteindre une réduction de la contamination biologique des surfaces.

L'agent de service médico-social participe au service du linge personnel des résidents et du linge de l'établissement. Il contribue au service des repas des résidents en chambre ou dans la salle à manger.

Selon les consignes du responsable soignant l'agent de service médico-social aide le résident dans ses déplacements et lors de ses repas.

L'agent de service médico-social est conscient que la chambre du résident est son « chez-soi », il respecte la vie privée et intime du résident lors de ses interventions. Au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, il participe à la préservation de l'autonomie du résident, au maintien des acquis et au ralentissement de la perte de capacités. Il tient compte du projet d'accompagnement personnalisé, des besoins et des souhaits du résident. Il communique de manière adaptée avec les familles et les visiteurs et contribue à l'image de l'établissement.

En fin de service l'agent de service médico-social renseigne le support de traçabilité. Une application numérique peut être utilisée pour la transmission des informations.

Il participe aux réunions de transmissions pluriprofessionnelles. Il transmet toute observation liée à un état inhabituel du résident au personnel soignant et participe à la traçabilité des comportements perturbateurs habituels du résident. Il partage des informations utiles à la mise à jour du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) du résident. Il a une obligation de discrétion professionnelle.

L'emploi exige une station debout prolongée avec un rythme de travail soutenu. Le port d'une tenue professionnelle adaptée et dédiée à l'activité est requis. Si nécessaire pour l'activité, le port d'un équipement de protection individuelle approprié est exigé.

Le travail peut s'exercer en horaires décalés ou coupés, tous les jours de la semaine, y compris le weekend, les jours fériés et parfois la nuit.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
    - Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
    - Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces
  2. Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
    - Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
    - Contribuer au service des repas des résidents
  3. Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé
    - Accompagner le résident dans ses déplacements
    - Accompagner le résident à prendre son repas et à boire
- Compétences transversales de l'emploi :
- communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluriprofessionnelle
  - respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement
  - mettre en œuvre des modes opératoires et des protocoles en vigueur dans l'établissement

## Blocs de compétences

## **RNCP35028BC01 — Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires

Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)  
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b)  
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)  
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

## **RNCP35028BC02 — Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement

Contribuer au service des repas des résidents

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)  
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b)  
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)  
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

## **RNCP35028BC03 — Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Accompagner le résident dans ses déplacements

Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)  
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b)  
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)  
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

- les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie :
- établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)
- établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

- petites unités de vie (PUV)
- résidences autonomie
- accueils de jour
- les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap
- les entreprises assurant l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage dans les établissements médico- sociaux

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- agent de service hôtelier
- agent hôtelier
- agent de service logistique
- agent de service hospitalier
- agent de service hébergement
- agent de service intérieur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                             |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.                                  |
| Facteurs principaux                 | Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible                                         |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 521 €                                                                                                                                     |
| Familles professionnelles (FAP)     | T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée)<br>T4X61 — Agents de service hospitaliers · tension 2/5 (Faible) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 87 131                                                                                                                                      |
| Jugés difficiles à recruter         | 55 %                                                                                                                                        |
| Emplois saisonniers                 | 16 %                                                                                                                                        |
| Familles professionnelles (FAP)     | T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie<br>T4X61 — Agents de service hospitaliers                                                    |

## Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Prise en charge usuelle | 6 852 € |
|-------------------------|---------|

Selon la branche 6 000 € – 7 320 €

| Prise en charge | Branches concernées                                                                                                                                                                     |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 852 €         | Valeur par défaut · 209 branches                                                                                                                                                        |
| 7 320 €         | CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif |
| 6 769 €         | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                                                                                                       |
| 6 000 €         | CPNEFP Mutualité                                                                                                                                                                        |

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/10/2025

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP41365

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35028/>

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 6                    |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 4                    |
| Organismes formateurs          | 6                    |
| Régions couvertes              | 4                    |
| Départements couverts          | 6                    |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 6                    |
| Formations à distance          | 1                    |
| Sessions                       | de 05/2024 à 12/2028 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 240               |
| Parcours menés à terme | 181               |
| Taux d'achèvement      | 75 %              |
| Période                | 03/2022 – 05/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés        | 289               |
| Montant total engagé        | 757 691 €         |
| Coût moyen par dossier      | 2 622 €           |
| Durée moyenne               | 338 h             |
| Période                     | 03/2021 – 10/2025 |
| France compétences          | 73 %              |
| France Travail              | 20 %              |
| Régions                     | 3 %               |
| Reste à charge titulaire    | 2 %               |
| OPCO                        | 0 %               |
| Entreprise                  | 0 %               |
| Compte d'engagement citoyen | 0 %               |
| État                        | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.